

Chargé de Mission animation économique Communautés de Communes des 3 provinces et du Pays de Néronde

Rôle : accueil, accompagnement, conseil et animation.

Finalités du poste :

- Animer et développer une dynamique économique sur le territoire en articulation avec l'ensemble des acteurs du secteur, et principalement les partenaires financeurs du poste,
- créer les conditions favorables au maintien/développement des activités existantes : favoriser l'accueil, accompagner à l'émergence de projets, prospector les entreprises pour connaître leurs besoins, anticiper les départs en retraite : identification des entreprises concernées, accompagnement des entrepreneurs, recherche de repreneurs.

Missions :

- connaître et analyser l'environnement socio - économique pour positionner les prestations qui répondront aux besoins des entreprises qui se créent, se développent ou s'implantent sur le territoire,
- assurer la commercialisation et la promotion des offres des partenaires : de la collectivité et de la BGE Cher,
- assurer l'accueil et l'accompagnement des entrepreneurs et des porteurs de projets d'entreprises.

Activités du poste :

- Etre le lien constant entre les acteurs économiques du territoire et le relais des partenaires (BGE Cher & des Communautés de Communes) qui disposent de services et compétences spécialisées.

A ce titre, en propre :

- réaliser le premier accueil des porteurs de projets d'installation, de développement, de reprise, et la première instruction des projets,
- connaître, organiser et mettre en œuvre les dispositifs d'accompagnement des projets d'entreprises,
- rechercher, connaître et mettre à disposition l'immobilier d'entreprises, privé ou public, nécessaire à l'installation d'entreprises. Ainsi, assurer la promotion de l'offre de service de la collectivité auprès des entreprises (disponibilités foncières et immobilières, zones d'activités, mesures fiscales, etc.),
- mettre en œuvre une veille concernant une dynamique de maintien ou d'accès à l'emploi : reconnaître les projets de transmission, de cession ou d'arrêt d'activités des entreprises du territoire, projets de développement créateurs d'emplois, projets de recrutement, difficultés rencontrées ... connaître les aides économiques à l'embauche, des attendus administratifs, ... maintenir une veille active sur ces sujets en devenant le correspondant de tous, faire le lien avec les services d'appui à l'emploi (notamment de la BGE),
- En lien avec les services des partenaires :
 - suivre le développement des outils de communication (plaquette, brochures, plate-forme collaborative, forum, etc.) et organiser la diffusion de l'information, ...
 - être le relais et « l'outil de prospection » du Club des Entrepreneurs du Cher. Assurer la mise en réseau des entrepreneurs par le développement du point relais, la mise en œuvre des outils du Club des Entrepreneurs du Cher : chéquiers conseils, Club Affaires, BGE Club, ...
 - être le relais de la BGE Cher quant à la mobilisation des financements publics ou privés, ... des dispositifs animés,

- participer à la décision des élus dans le cadre des aides aux entreprises (réalisation d'argumentaires techniques pour arbitrer et opérer des choix, alerte sur les risques), etc...
- être le relais des outils d'aide à l'emploi développés par les partenaires,
- être le relais des Commissions économiques des Communautés de Communes, avoir un rôle d'animation et d'information et de prospection.

Savoirs faire et compétences à acquérir :

- Analyser les demandes et besoins des porteurs de projets d'entreprises et des entrepreneurs,
- être capable de mobiliser des financements publics ou privés,
- connaître le cadre réglementaire des politiques publiques en matière de développement économique et d'aménagement du territoire,
- s'inscrire dans une dynamique de projets complexes et organiser les tâches en coopération avec un réseau d'acteurs disparates.

Savoirs être :

- Sens du contact et du dialogue,
- force de conviction, sens commercial, réactivité et autonomie,
- sens de l'organisation, capable de rendre compte, ...

Inscription dans la dynamique territoriale et positionnement :

- le Chargé de Mission est salarié de la BGE Cher. Il s'inscrit dans la dynamique territoriale des Communautés de Communes. A ce titre les Communautés de Communes assurent le co – financement du poste et des frais engagés, s'assurent de ses conditions de travail (bureaux, outils de communications et connexions), ...
- les partenaires BGE Cher et les Communautés de Communes assurent également :
 - o de l'appui technique sur les compétences à acquérir, la formation continue dans le cadre des obligations métiers,
 - o l'inscription dans les instances des 2 structures : Commissions de la Communauté de Communes (notamment Commission économique), réunions de services BGE, ...
 - o l'identification de la mission auprès de l'ensemble des partenaires économiques,
 - o l'information continue sur les sujets en lien avec le poste.

